



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DES
COMPTES PUBLICS

Deuxième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 26 mars 2019

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Melanson, président M. Fairgrieve, vice-président M. Northrup M. Savoie M. Crossman	M ^{me} Harris M. LeBlanc M ^{me} Rogers M ^{me} Mitton M. Austin

le 26 mars 2019

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des comptes publics demande à présenter son premier rapport.

Le rapport décrit les travaux du comité depuis son dernier rapport, présenté au cours de la quatrième session de la 58^e législature.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Roger Melanson, député

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Conformément à l'article 99 du Règlement, le greffier convoque une réunion du comité pour le mardi 11 décembre 2018 et dirige l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité.

Sur la motion de M. LeBlanc, M. Melanson est élu président du comité.

Sur la motion de M. Crossman, M. Fairgrieve est élu vice-président du comité.

Activités du comité

Le Comité permanent des comptes publics se réunit en séance mixte avec le Comité permanent des corporations de la Couronne afin de recevoir et d'examiner les éléments suivants :

le 16 janvier 2019

Bureau du vérificateur général

À l'étude : volumes II (audit de performance) et III (audit financier) du rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick pour 2018

Le volume II présente les rapports d'audits de performance portant sur l'amélioration du rendement des élèves et la gestion des réclamations des travailleurs blessés. Il présente en outre un suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs et un rapport d'état détaillé relatif aux recommandations depuis 2014.

Le volume III porte sur les résultats de fin d'exercice du Nouveau-Brunswick et des points découlant de l'audit annuel des états financiers du gouvernement provincial et des organismes de la Couronne et comprend des questions clés liées aux audits d'états financiers et des observations sur l'état de la situation financière du Nouveau-Brunswick.

Le comité tient des réunions les 7, 8, 19, 20, 21 et 22 février, dans la Chambre du Conseil législatif. Les hauts responsables des ministères suivants comparaissent devant le comité et répondent aux questions sur les exercices à l'étude et les recommandations de la vérificatrice générale :

le 7 février 2019

Conseil du Trésor

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

Ministère des Finances

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

le 8 février 2019

Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

le 19 février 2019

Secrétariat des affaires autochtones

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

le 20 février 2019

Ministère du Développement social

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

le 21 février 2019

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

Ministère de la Santé

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

le 22 février 2019

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Exercices à l'étude : 2016-2017, 2017-2018

Le Comité permanent des comptes publics a présenté son dernier rapport pendant une session de la 58^e législature. Les activités décrites ci-dessous ont eu lieu avant la constitution du comité actuel.

Le Comité permanent des comptes publics tient des séances mixtes avec le Comité permanent des corporations de la Couronne afin de recevoir et d'examiner les éléments suivants :

le 23 novembre 2017

Bureau du vérificateur général

À l'étude : volumes III (examen spécial), IV (audit financier) et V (audit de performance) du rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick pour 2017.

Le volume III présente l'examen spécial de l'évaluation foncière des résidences par Services Nouveau-Brunswick.

Le volume IV porte sur des points découlant de l'audit annuel des états financiers du gouvernement provincial et des organismes de la Couronne et comprend des observations sur la situation financière de la province.

Le volume V présente le rapport de performance portant sur les cartes d'achat des districts scolaires, ainsi que le suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs.

le 12 juin 2018

Bureau du vérificateur général

À l'étude : volume I du rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick pour 2018.

Le volume I présente les rapports d'audits de performance portant sur la gouvernance de Travail sécuritaire NB et les services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes. Le volume présente en outre les préoccupations de la vérificatrice générale quant à la décroissance économique qui se poursuit dans la province et des observations sur l'affaiblissement de l'indépendance de la vérificatrice générale en raison du manque de ressources.